



# Laboratoire de l'économie du futur Rapport – Montréal

---

**Instaurer une économie du climat inclusive et résiliente au Québec**

9 décembre 2020



<b>Sommaire</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
À propos du laboratoire de l'économie du futur	4
La méthode de recherche	6
<b>Le besoin de nouveaux mécanismes de financement</b> .....	<b>7</b>
Un fonds mixte	8
<b>Le Québec et l'économie du climat</b> .....	<b>9</b>
Regard sur le secteur agroalimentaire	11
Regard sur le secteur des transports	11
<b>L'investissement et le contexte de l'entrepreneuriat</b> .....	<b>12</b>
Le manque de financement	12
Le besoin de nouveaux types d'investissement	13
L'inégalité d'accès pour les peuples autochtones, les minorités visibles et les femmes	13
<b>Concept proposé</b> .....	<b>15</b>
Un fonds associé à un programme de création d'écosystèmes	15
Regard sur le fonds	16
Regard sur le programme de création d'écosystèmes	18
<b>Conclusion</b> .....	<b>21</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>22</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>23</b>
Coup d'œil sur les nouveaux mécanismes de financement	24



## SOMMAIRE

Au laboratoire de l'économie du futur, nous rassemblons un groupe impliqué d'organisations pour inaugurer une nouvelle façon de développer des écosystèmes entrepreneuriaux pour créer des économies inclusives et résilientes. La première version du laboratoire, lancée conjointement par la Maison de l'innovation sociale, la Fondation de la famille J.W. McConnell, SecondMuse Capital et Real Ventures, axait ses activités sur l'économie du climat au Québec. Pour adapter le paysage complexe du financement climatique aux besoins des entrepreneurs et des investisseurs québécois, il faut connaître de manière approfondie les ressources de la province, les activités de ses entrepreneurs, la culture de ses investisseurs et ses priorités politiques. À cette fin, la première version du laboratoire de l'économie du futur à Montréal a placé la recherche au cœur de ses activités.

Nous avons mené des recherches multidisciplinaires : entrevues vidéo ou téléphoniques avec plus de 20 intervenants, analyse de bases de données, examen de rapports, schématisation des intervenants et ateliers virtuels avec plus de 30 participants. Cette recherche a orienté la conception d'une nouvelle structure de financement et de création d'écosystèmes pour servir l'économie du climat au Québec. Les recherches montrent qu'il existe au Québec un fort consensus au sein de la population en faveur de la prise de mesures contre les changements climatiques. La province est un leader en matière de développement durable depuis longtemps et a fixé des objectifs ambitieux en matière de changements climatiques, notamment une réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 (par rapport à 1990).

De nombreuses critiques ont été formulées à l'égard des mécanismes financiers traditionnels, comme leur manque de diversité ou le fait qu'ils favorisent uniquement la croissance des licornes, c'est-à-dire des entreprises en démarrage de grande valeur. C'est ce qui explique que des mécanismes (instruments et modèles) non traditionnels, conçus pour éviter certains de ces problèmes, ont été créés ou ont gagné en popularité (certains sont déjà en place depuis des dizaines d'années au sein de l'économie sociale). Selon notre expérience et nos recherches, la création d'écosystèmes, c'est-à-dire les connaissances, les ressources et les relations qui entourent et soutiennent les entrepreneurs et les innovateurs, est au cœur de la mise en place de nouvelles économies. Par conséquent, nous proposons un concept de fonds associé à un programme de création d'écosystèmes.

L'unicité du modèle proposé repose sur le fait que, dès le départ, les intérêts du travail de création d'écosystèmes et le fonds sont mis en adéquation de façon à se compléter et à se renforcer mutuellement ainsi qu'à réduire le risque de l'un et de l'autre. Nous sommes d'avis qu'en favorisant la saine croissance d'un écosystème axé sur le climat, nous pouvons réduire le risque associé aux investissements du fonds en encourageant la création d'une réserve d'investissements judicieux et en assurant la réussite des entreprises et des projets visés par ces investissements.

Le fonds et le programme seraient gérés séparément, mais supervisés par un seul et même comité consultatif, qui serait en mesure d'offrir une vision et une orientation globales. Si les activités du programme de création d'écosystèmes seront axées sur l'établissement de conditions qui permettront aux innovations climatiques de fleurir, le fonds servira à fournir le capital manquant aux entreprises évolutives et à attirer d'autres capitaux et mécanismes de financement dans le secteur climatique.

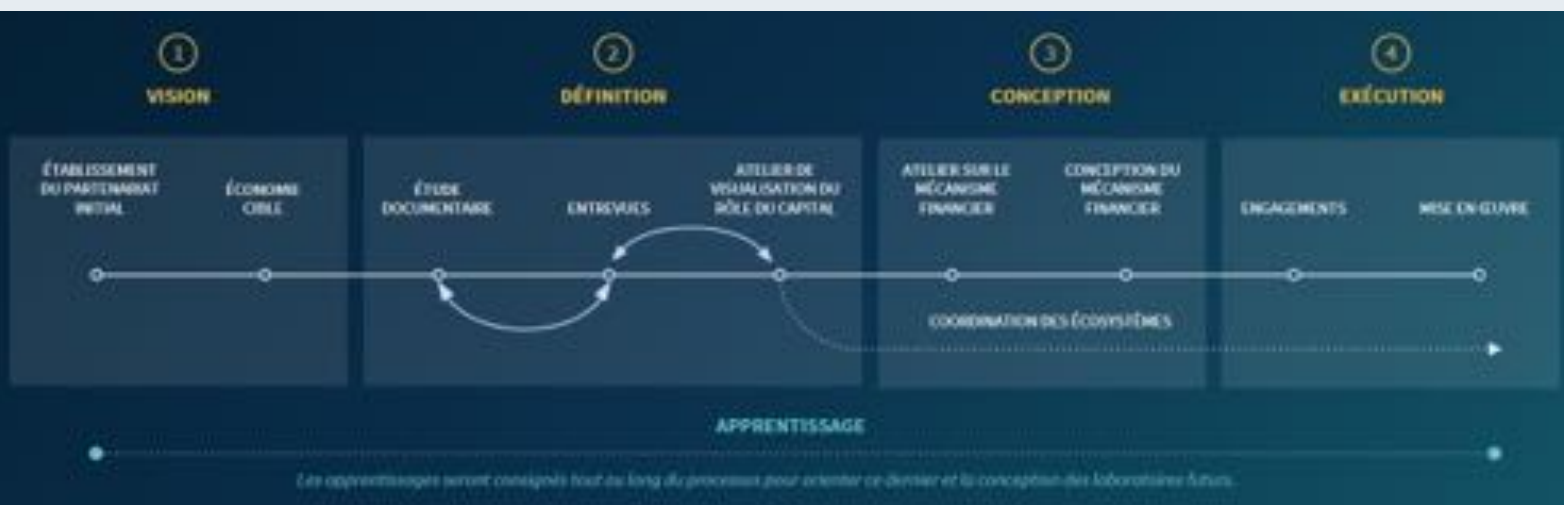
Le réseau de l'économie du climat au Québec est actif, mais il est encore jeune. Nous avons les bons éléments de base pour faire entrer le mouvement climatique dans une nouvelle ère où il sera plus inclusif et diversifié, connecté à l'échelle mondiale et axé sur les données.

# INTRODUCTION

Nous sommes à la croisée des chemins. Il est temps de bâtir l'économie de l'avenir. Les récents événements mondiaux ont prouvé à quel point nous sommes interreliés les uns avec les autres ainsi qu'avec la nature et ont mis en lumière les pressions humaines exercées sur nos systèmes naturels. Ils ont révélé toute la fragilité de nos systèmes et remis en question les présupposés et les politiques qui ont façonné nos économies. Avec le laboratoire de l'économie du futur, nous avons pour objectif de redéfinir la façon de bâtir des économies fondamentalement inclusives et résilientes, de la base au sommet.

## À propos du laboratoire de l'économie du futur

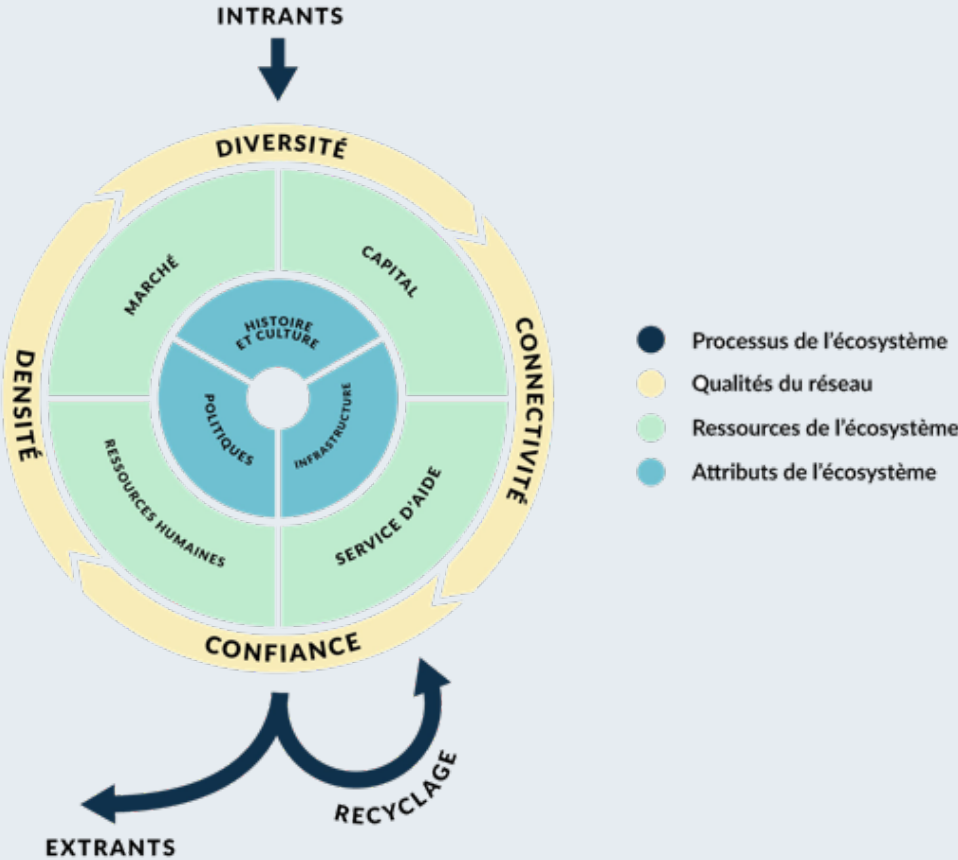
Le laboratoire de l'économie du futur est un laboratoire de recherche et de conception composé de membres de l'ensemble de la communauté entrepreneuriale. Il vise à innover en matière de financement et de développement pour bâtir de nouvelles économies inclusives et résilientes. Les économies résilientes sont non seulement résistantes aux chocs, mais aussi intrinsèquement plus prospères à long terme parce qu'elles ont tenu compte du de l'environnement et des humains. Ces économies sont liées aux communautés locales et à l'environnement, cherchent à les améliorer (*et non à les exploiter*) et, par le fait même, protègent et valorisent les principales ressources sur lesquelles elles reposent.



À notre avis, la prospérité d'une économie ne se mesure pas seulement par l'augmentation du PIB ou de sa production; elle se mesure aussi de façon globale en tenant compte de divers facteurs, comme :

- **la capacité de tous à profiter d'un bien-être économique durable**, de vivre librement et dignement
- **la capacité de tous à être acteur de leur propre vie et à jouer un rôle actif** dans leur communauté
- **des liens sociaux solides** entre les intervenants pour créer des communautés soudées qui comptent l'une sur l'autre
- **la croissance d'un écosystème global** qui permet le progrès des entreprises, mais aussi de l'innovation
- **la promotion du développement durable**; c'est-à-dire la possibilité de répondre aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs
- **la promotion de la préservation de l'environnement** et les efforts pour réparer les dommages qui ont déjà été causés

Le laboratoire met à l'essai de nouvelles façons de financer la R-D et d'appuyer d'entrée de jeu l'innovation et les écosystèmes entrepreneuriaux, en collaborant avec les divers intervenants locaux (des investisseurs aux administrations en passant par les soutiens des entrepreneurs) pour concevoir des mécanismes financiers dans une économie axée sur le choix. Les écosystèmes entrepreneuriaux ont été définis comme une combinaison d'éléments sociaux, politiques, économiques et culturels dans une région qui favorise la création et la croissance d'entreprises naissantes innovantes et encourage les nouveaux entrepreneurs et d'autres intervenants à prendre le risque de lancer, de financer et de soutenir des entreprises à haut risque<sup>1</sup>. Notre approche est collaborative. Nous voulons œuvrer pour la communauté, avec la communauté. Nous supportons le développement des mécanismes financiers dans chacune des villes ou régions ou région selon ses aspirations, son tissu social, son capital intellectuel et ses ressources en matière d'innovation.



Notre travail au Québec comporte trois objectifs :

- 1 **Bâtir l'économie du climat au Québec** grâce à un écosystème entrepreneurial inclusif et coordonné.
- 2 **Concevoir et commercialiser, dans le cadre de l'économie du climat, un mécanisme financier durable** pouvant maintenir la capacité d'innovation dans cet écosystème entrepreneurial au fil du temps.
- 3 **Créer une communauté d'apprentissage mondiale** pour favoriser une réflexion sur la façon de financer durablement le développement des nouvelles économies inclusives et résilientes.

<sup>1</sup> Spiegel, Ben. (2017). The relational organization of entrepreneurial ecosystems. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 41(1), 49-72.

## La méthode de recherche

Pour adapter le paysage complexe du financement climatique aux besoins des entrepreneurs et des investisseurs québécois, il faut connaître parfaitement les actifs de la province, les activités de ses entrepreneurs, la culture de ses investisseurs et ses priorités politiques. Dans le cadre de nos recherches primaires et secondaires, nous avons analysé les enjeux prioritaires et les nouvelles occasions de financement climatique au Québec. Nous avons mené des recherches multidisciplinaires : entrevues vidéo ou téléphoniques, analyse de bases de données, examen de rapports, schématisation des intervenants et ateliers virtuels avec plus de 30 participants. Cette recherche a orienté la conception d'une nouvelle structure de financement pour servir l'économie du climat au Québec.

Par l'intermédiaire de nos recherches, nous voulions connaître les principaux défis à relever pour lutter contre les changements climatiques au Canada et transposer nos conclusions dans le contexte économique du Québec. Dans un premier temps, nous avons consulté des rapports fondés sur des données publiques ou parapubliques qui traitaient de la contribution du Canada aux changements climatiques et des risques que courent les grands secteurs économiques du pays. Nous avons ensuite établi un lien de correspondance avec les principaux secteurs de l'économie du Québec pour connaître i) leur contribution aux émissions de GES dans la province, ii) leur contribution à l'emploi et au PIB de la province et iii) les principaux acteurs industriels de chaque secteur et les occasions d'influencer le changement.



Après avoir conclu que l'agriculture et le transport étaient des secteurs déterminants pour la réduction des GES, l'adaptation au climat et l'accroissement de l'inclusion sociale, nous avons entamé des recherches primaires. À l'aide d'entrevues avec des entrepreneurs et d'ateliers avec des fournisseurs de capitaux, nous avons étudié le paysage du financement de chaque secteur. Nos recherches étaient axées sur : i) l'exploration des mesures de soutien financier et non financier offertes aux nouveaux entrepreneurs et ii) l'exploration des mécanismes non conventionnels de financement qui favorisent le mieux l'innovation et tiennent compte de l'importance de celle-ci pour les investisseurs.

Les entrevues menées auprès des entrepreneurs ont facilité la conception du volet de développement de l'écosystème en parallèle du fonds. L'équipe du laboratoire a délibérément consulté à la fois de nouveaux entrepreneurs et des entrepreneurs chevronnés pour connaître leur expérience avec les partenaires financiers et leurs besoins non comblés. Ainsi, elle a pu intégrer son travail au réseau d'acteurs qui s'intéressent au financement climatique au Québec. Après avoir compris les priorités des autres intervenants, le laboratoire a tenu à i) repérer les lacunes dans la chaîne de financement et ii) étudier différentes solutions avec les intervenants.

## LE BESOIN DE NOUVEAUX MÉCANISMES DE FINANCEMENT

L'innovation financière prend de multiples formes et est plus que jamais nécessaire. La crise de la COVID19 a mis en évidence les principes négatifs qui sous-tendent notre système économique et fait pression sur les vulnérabilités du système. En effet, cette crise touche les peuples autochtones, les groupes de minorités visibles<sup>2</sup>, les femmes et les travailleurs précaires de façon disproportionnée. De nombreuses économies locales et secteurs mondiaux étant presque effondrés, il sera nécessaire de rebâtir (même après la fin de la crise) et de profiter de l'occasion pour restructurer notre économie de manière à ce qu'elle soit plus résiliente à l'avenir. À travers nos recherches, nous avons constaté que le discours des fournisseurs de capitaux a commencé à changer, et qu'il aborde maintenant des questions comme la gestion de crise, les efforts de reprise et la préparation aux futures crises. À mesure que les gouvernements du monde entier injectaient d'importantes sommes d'argent dans l'économie, des appels pressants ont été lancés aux gouvernements et aux institutions financières internationales afin qu'ils placent le climat au centre des mesures de stimulation.

« Si nous relançons l'économie dans la mauvaise direction, nous fonçons droit vers une crise climatique. Nous devons **réunir** toutes les énergies pour une reprise économique verte. »

— Pascal Canfin, président de la commission de l'environnement du Parlement européen

Le rapport intitulé Social Venture Impact Investing: Canadian Landscape<sup>3</sup> publié en 2019 par le Centre for Social Innovation & Impact Investing à la Sauder School of Business de l'Université de la Colombie-Britannique révèle que le manque de produits d'investissement viables reconnus compte parmi les principaux obstacles à la croissance de l'investissement d'impact au Canada. Bien que le rapport ait signalé une augmentation des actifs sous gestion réservés à l'investissement d'impact (une multiplication par cinq de 2014 à 2018), ce type d'investissement est encore embryonnaire au Canada. Les produits d'investissements doivent concorder avec les modèles d'entreprise non traditionnels de certaines entreprises dans le domaine du climat. Bon nombre d'entre elles n'ont peut-être pas de stratégie d'abandon ou de trajectoire d'accroissement des revenus classique, et cherchent donc des sources de financement différentes qui offrent une plus grande souplesse. Qui plus est, les entreprises et les projets dans le domaine du climat ont souvent un impact qui va au-delà du rendement financier et génèrent un rendement social et environnemental positif qui devrait être pris en compte dans le rendement prévu. L'absence de cohérence dans les méthodes et les cadres de mesure de l'impact a fait en sorte qu'il est plus difficile pour les fournisseurs de capitaux d'analyser cet impact d'une manière qui se traduit dans le rendement du portefeuille.

La nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes et modèles financiers a mené à la création et à la multiplication de prêts axés sur la durabilité, d'obligations du gouvernement, de modèles de crédit fondés sur le profil de l'emprunteur, de sociétés de placement communautaires, de coopératives d'investissement immobilier, d'obligations à impact social, de modèles de rémunération au rendement, de fonds de réserve pour pertes sur prêts et de taxes de dénaturation de l'environnement, entre autres choses<sup>4</sup>. Les fonds mixtes, qui ont inspiré notre concept, sont décrits plus en détail ci-dessous.

<sup>2</sup> Selon le gouvernement du Canada, les minorités visibles (visible minority en anglais) sont « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Le terme est surtout utilisé par Statistique Canada pour désigner une catégorie démographique relativement aux politiques sur l'équité en matière d'emploi du pays.

<sup>3</sup> Bruno Lam et Dr James Tansey. *Social Venture Impact Investing: the Canadian Landscape*. Colombie-Britannique: UBC Sauder School of Business, 2019. Consulté à : [https://www.sauder.ubc.ca/sites/default/files/2019-03/SVII\\_Canada\\_S3i\\_FINAL\\_Report.pdf](https://www.sauder.ubc.ca/sites/default/files/2019-03/SVII_Canada_S3i_FINAL_Report.pdf)

<sup>4</sup> L'annexe A décrit certains des nouveaux mécanismes financiers qui ont été étudiés aux étapes de recherche et de conception du programme.

## Fonds mixte

Le réseau Convergence définit le financement mixte comme l'utilisation de capital catalyseur provenant de sources publiques ou philanthropiques pour accroître les investissements du secteur privé dans le domaine du développement durable. Les structures de financement mixte combinent les fonds d'aide libérale de bailleurs de fonds publics et philanthropiques et le taux du marché pour attirer les investissements du secteur privé. En harmonisant les bassins de financement de manière stratégique, il est possible de créer de nouvelles occasions d'investissement. Nous pouvons ainsi conjuguer des activités qui génèrent des profits à des activités qui produisent des biens publics essentiels à l'essor des économies et des entreprises, mais qui sont habituellement financées seulement par les investissements philanthropiques.

Le Zero Gap Fund, dirigé par la Fondation Rockefeller, est un portefeuille de fonds mixtes à grande échelle et d'autres mécanismes qui sert à financer une série d'objectifs de développement durable. Le Global Innovation Lab for Climate Finance est un réseau qui se sert de capitaux mixtes pour accélérer la mise en place d'instruments qui peuvent débloquent des milliards de dollars pour financer des initiatives de lutte contre des changements climatiques tout en réduisant les risques pour les investisseurs privés et en améliorant leur rendement financier. Un bon exemple d'initiative est la West African Initiative for Climate-Smart Agriculture (WAICSA), un fonds mixte qui offre des prêts à taux d'intérêt bonifié de moins d'un million de dollars aux organismes regroupant de petits exploitants et aux agroentreprises. La WAICSA est composée d'un mécanisme de financement (80 % du fonds) et d'un volet de soutien technique (20 % du fonds).

Le mécanisme de financement offre des capitaux aux entreprises agricoles et aux organisations regroupant de petits exploitants directement et par l'intermédiaire d'institutions financières locales. Le volet de soutien technique aide les intermédiaires financiers à concevoir des prêts selon le principe de conditionnalité d'une agriculture adaptée au climat et les agriculteurs à mettre en œuvre des pratiques agricoles adaptées au climat local. La WAICSA a démontré que la combinaison d'un mécanisme de financement et de services de soutien technique permet de réduire encore plus le risque associé à l'investissement, étant donné que l'agriculture adaptée au climat entraîne une hausse de la productivité et des revenus des agriculteurs, mettant ainsi en place les conditions favorables au remboursement des prêts.

### Concept

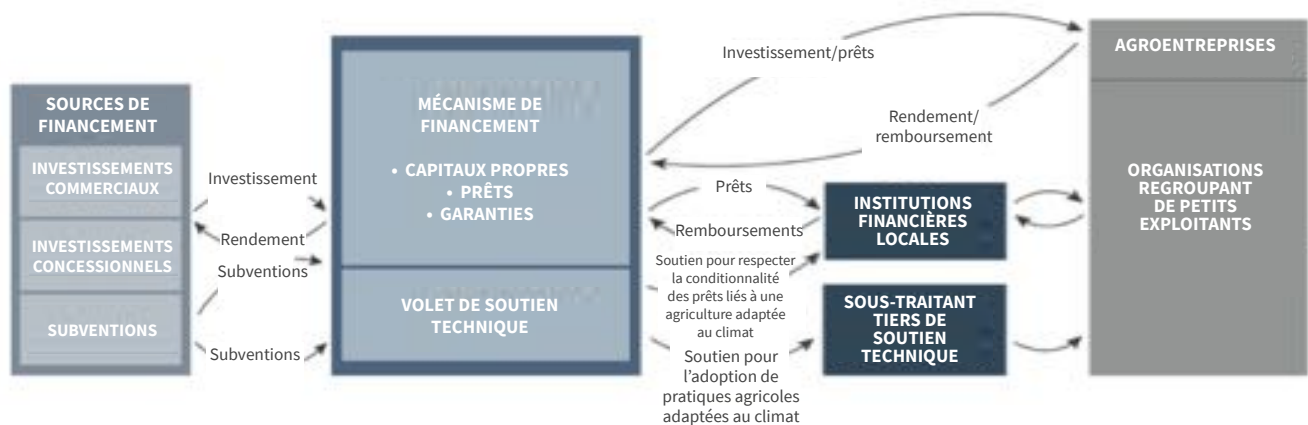


Image tirée du site Web de Global Innovation Lab for Climate Finance



# LE QUÉBEC ET L'ÉCONOMIE DU CLIMAT

Les recherches montrent qu'il existe au Québec un fort consensus au sein de la population en faveur de la prise de mesures contre les changements climatiques. La province est un leader en matière de développement durable depuis longtemps. *Le Manifeste écologique québécois*, publié en 1978, a été suivi du *Plan de développement durable pour le Québec*, établi dès 2005; puis la taxation du carbone a commencé en 2007, et l'énergie renouvelable est maintenant la principale source d'électricité. Le Québec possède également le plus important marché du carbone en Amérique du Nord depuis qu'il a lié son système à celui de la Californie en 2014. Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission a été reconnu mondialement comme l'un des outils les plus efficaces et économiques pour réduire les émissions de GES.

Bien que les Québécoises et les Québécois aient raison d'être fiers, notre considération pour le climat est beaucoup plus complexe : la consommation d'électricité par habitant y est 40 % plus élevée que la moyenne nationale; deux des plus grandes raffineries de pétrole sont situées au Québec et représentent à elles seules plus de 20 % de la capacité de raffinage totale du Canada; globalement, le Québec occupe le troisième rang des provinces qui émettent le plus de gaz à effet de serre au pays<sup>5</sup>.



Conscient de ces contradictions, le gouvernement du Québec s'est fixé des objectifs climatiques ambitieux pour 2030, y compris réduire ses émissions de GES de 37,5 % (par rapport à 1990), augmenter de 25 % l'utilisation d'énergies renouvelables, réduire de 40 % la quantité de produits pétroliers consommés et ajouter 100 000 véhicules électriques sur les routes<sup>6</sup>. Le gouvernement se donne les moyens d'atteindre ces objectifs en établissant des politiques et des allocations budgétaires<sup>7</sup>.

- **Plus de 1 milliard de dollars** dans le budget 2019-2020 pour lutter contre les changements climatiques et favoriser l'électrification des transports
- **465 millions de dollars** sur les deux prochaines années pour encourager le transport personnel durable
- **5 milliards de dollars** pour accroître la consommation locale des produits du Québec, augmenter les exportations et doubler la superficie du territoire agricole désigné dans la province
- **100 millions de dollars** pour améliorer la gestion des matières résiduelles

Pour ce qui est du changement climatique, au Québec, comme ailleurs dans le monde, il convient d'agir simultanément pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la capacité de résilience face aux répercussions que pourrait avoir le changement climatique. Et il faut agir maintenant. Selon les recherches, les répercussions du changement climatique se font déjà sentir sur les entreprises du Québec. La capacité d'adaptation dépendra en grande partie des incitatifs financiers offerts par le marché. Le gouvernement participe activement en finançant des projets axés sur la conservation des ressources et le renforcement de la capacité de résilience de certains secteurs, comme l'agroalimentaire, la foresterie et l'exploitation minière et les matières premières, qui sont plus vulnérables aux changements climatiques, et investit dans diverses initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'abord et avant tout dans le secteur des transports.

<sup>5</sup> Johanne Whitmore and Pierre-Olivier Pineau. *État de l'énergie au Québec 2019*. Montréal: Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, préparé pour Transition énergétique Québec, 2018. Consulté à [https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2018/12/EEQ2019\\_WEB.pdf](https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2018/12/EEQ2019_WEB.pdf)

<sup>6</sup> *Les technologies propres au Québec: les chiffres clés d'une économie verte* (vidéo), Ecotech Québec, 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=f7TvuFUMB7g>

<sup>7</sup> Gouvernement du Québec. *Investir maintenant pour maîtriser notre avenir - Budget 2019-2020*. Québec: Gouvernement du Québec, 2019. Consulté à: [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/BudgetEnBref\\_1920.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/BudgetEnBref_1920.pdf)

Nos recherches nous ont fait découvrir un réseau actif d'organismes investis dans la sphère du climat. Le tableau ci-dessous illustre la façon dont ces organismes se positionnent dans l'écosystème. Il faut savoir que certains organismes auraient pu se trouver dans plus d'une colonne, et que le climat n'est pas leur seule priorité (souvent, il ne représente qu'une petite partie de leur portefeuille d'activités). De plus, nous tenons à préciser que cette liste est en évolution, et qu'elle ne recense pas tous les organismes de cette sphère (une cartographie plus complète de l'écosystème est requise).

MARCHÉ <i>Partenaires commerciaux, écoles, plateformes</i>	CAPITAL <i>Banques, investisseurs, institutions</i>	RESSOURCES HUMAINES <i>Compagnies, éducation, formation</i>	SERVICE D'AIDE <i>Associations, organismes de recherche, incubateurs, accélérateurs</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• SVX</li> <li>• Ecotech Québec</li> <li>• Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques</li> <li>• Ministère de l'Économie et de l'Innovation</li> <li>• Affaires mondiales Canada</li> <li>• AcadieLab</li> <li>• ECOTERRA</li> <li>• ClimateLaunchpad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BDC</li> <li>• AlphaFive Capital</li> <li>• Cycle Capital</li> <li>• Fondation de la famille J.W. McConnell</li> <li>• Fondation Familiale Trotter</li> <li>• Fondation</li> <li>• Fonds climat du Grand Montréal</li> <li>• Desjardins</li> <li>• Fonds d'action québécois pour le développement durable</li> <li>• Jarblowsky, Fraser Limitée</li> <li>• Fondations de la famille Saputo</li> <li>• EnerTech Capital</li> <li>• Fonds municipal vert</li> <li>• Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone</li> <li>• Fonds Ecoleader</li> <li>• Fonds Biomasse Énergie</li> <li>• Fonds Islandia</li> <li>• Minova</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récolte</li> <li>• MAPAQ</li> <li>• Women 4 Climate</li> <li>• Parcours Développement durable Montréal</li> <li>• Programme Municipalités pour l'innovation climatique</li> <li>• Centre de développement bioalimentaire du Québec</li> <li>• Dursky Expertise en énergie</li> <li>• OROOD</li> <li>• Future Earth</li> <li>• Mila</li> <li>• Ceres Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climatlab</li> <li>• Ecofuel</li> <li>• Impact31</li> <li>• Esplanade</li> <li>• Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec</li> <li>• TandemLaunch</li> <li>• Inno-centre</li> <li>• Creative Destruction Lab</li> <li>• Coalition Climat Montréal</li> <li>• Coop Carbone</li> <li>• Océanos - Pôle d'innovation et lieu de concertation</li> <li>• Propulsion Québec</li> </ul>

Pour restreindre la portée de la recherche, nous avons déterminé deux secteurs de pointe qui pourraient tirer profit de l'esprit entrepreneurial des habitants de la province afin de façonner une nouvelle économie axée sur le climat : le secteur agroalimentaire et des transports.



Chacun de ces secteurs est central et bien établi, et pourtant, en pleine croissance au sein de l'économie du Québec, et chacun a le potentiel de renforcer la résilience climatique et l'inclusion à grande échelle.



## Regard sur le secteur agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire du Québec<sup>8</sup> est prêt à prendre des risques et à saisir les occasions en lien avec la question climatique. À l'heure actuelle, les pratiques agricoles sont responsables de plus de 11 % des émissions de GES de la province, un niveau relativement stable depuis 1990<sup>9</sup>. Le secteur agroalimentaire connaît une croissance plus rapide que celle de l'ensemble de l'économie québécoise et génère 25,4 milliards de dollars, ce qui correspond à plus de 8 % du PIB provincial<sup>10</sup>. La province compte plus de 2 400 entreprises de transformation alimentaire, et plus de 500 000 Québécoises et Québécois travaillent dans la chaîne de valeur du secteur<sup>11</sup>. Le secteur est caractérisé par une cohésion et une coordination remarquables. En effet, des coopératives et des syndicats puissants y sont établis, comme l'Union des producteurs agricoles, qui représente 42 000 agriculteurs partout au Québec, et Sollio Groupe Coopératif, qui emploie 15 360 personnes et regroupe 122 466 membres producteurs agricoles et consommateurs.

Comme l'affirme le gouvernement du Canada, « [l]a production agricole dépend étroitement des conditions météorologiques et climatiques. [...] Ce qui est intéressant, c'est que l'opposé est également vrai, puisque les pratiques agricoles influent sur le temps et le climat ». Les phénomènes météorologiques extrêmes (comme les inondations et les canicules) peuvent réduire le rendement des cultures jusqu'à 50 %. Le dérèglement des cycles saisonniers complique la planification et la gestion de la production pour les agriculteurs. Les investisseurs du Québec ont l'occasion de rendre le secteur résistant au changement climatique dès maintenant, mettant ainsi en œuvre des innovations indispensables qui pourraient améliorer l'agriculture partout au pays tout en protégeant notre système alimentaire local.



## Regard sur le secteur des transports

Le transport routier est l'une des activités de la province produisant le plus d'émissions, le carburant utilisé pour le transport contrastant nettement avec l'électricité renouvelable de la province. Comme l'ensemble du secteur des transports émet environ 40 % des émissions de GES du Québec<sup>12</sup>, il est clair qu'il faut investir dans les véhicules à émission zéro, le transfert modal, c'est-à-dire l'utilisation des transports en commun ou des transports actifs, les biocarburants et l'efficacité en général dans le secteur. Le secteur des transports est le plus polluant de la province; qui plus est, les émissions issues du transport ont connu un bond de 22 % depuis 1990, alors que les émissions globales de la province ont diminué<sup>13</sup>.

Compte tenu de la contribution du secteur aux émissions de GES, le gouvernement provincial consacre beaucoup de temps et de ressources à encourager l'utilisation de véhicules personnels électriques et des transports en commun. Les pionniers des écosystèmes, comme les participants québécois à la compétition coorganisée par Climate-KIC, sont d'avis que le secteur démontre une volonté tardive plutôt qu'un esprit d'innovation précoce. Propulsion Québec (la grappe pour les transports électriques et intelligents) fait figure de proue pour ce qui est d'étudier et de catalyser les ressources disponibles au Québec. Son objectif est ambitieux : positionner le Québec parmi les leaders mondiaux du transport électrique et intelligent grâce à des groupes de travail chargés de repenser l'avenir de la mobilité.

<sup>8</sup> Le secteur agroalimentaire regroupe la production de matières premières (agriculture, élevage), la transformation alimentaire, les ventes et les services

<sup>9</sup> Gouvernement du Québec. *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques*, Québec, Gouvernement du Québec, 2012. Consulté à [http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/plan\\_action/pacc2020.pdf](http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf)

<sup>10</sup> Secteurs d'activité : Agroalimentaire (site Web), Investissement Québec, 2020. Consulté à <https://www.investquebec.com/international/fr/secteurs-activite-economique/agroalimentaire.html>

Michelle Lalonde. *Québec government invests \$5 billion in province's food industry*. Montréal: Montréal Gazette, 7 avril 2018. Consulté à <https://montrealgazette.com/news/local-news/quebec-government-invests-5-billion-in-provinces-food-industry>

<sup>11</sup> Ibid

<sup>12</sup> Régie de l'énergie du Canada. *Profils énergétiques des provinces et territoires – Québec* (page Web), Gouvernement du Canada, 29 septembre 2020. Consulté à [www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/profils-energetiques-provinces-territoires-quebec.html](http://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/profils-energetiques-provinces-territoires-quebec.html)

<sup>13</sup> Gouvernement du Québec. *Investir maintenant pour maîtriser notre avenir - Budget 2019-2020*. Québec, 2019. Consulté à [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/BudgetEnBref\\_1920.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/BudgetEnBref_1920.pdf)

# L'INVESTISSEMENT ET LE CONTEXTE DE L'ENTREPRENEURIAT

Le budget provincial de 2019-2020 prévoyait 75 millions de dollars pour favoriser l'entrepreneuriat et la participation des jeunes à l'économie et la création de quatre nouveaux campus de l'École des entrepreneurs du Québec. En ce qui concerne les villes, Montréal possède le capital entrepreneurial nécessaire pour atteindre l'objectif de bâtir une économie résiliente face aux changements climatiques pour l'avenir, en partie en raison d'un important financement consacré aux programmes de capital-risque, de R-D et d'entrepreneuriat universitaire<sup>14</sup>. Avec plus de 1 300 jeunes pousses, 23 entreprises d'investissement, 30 incubateurs et accélérateurs florissants et 42 espaces de travail partagé, Montréal est un écosystème en croissance à surveiller, de l'avis de Startup Genome. Les entrepreneurs sont prêts. Le défi consiste à soutenir et à financer les premières étapes.

Grâce à nos recherches, nous avons défini trois grandes catégories de défis auxquels font face les entrepreneurs :

1

**Le manque de financement**

2

**Le besoin de nouvelles sources de capital**

3

**L'inégalité d'accès pour les peuples autochtones, les minorités visibles et les femmes**

## *Le manque de financement*

Montréal compte un grand nombre d'investisseurs, mais la plupart des entreprises n'ont pas suffisamment accès au capital dans la phase de démarrage. Environ 70 % des jeunes pousses interrogées par Bonjour Startup Montréal ont affirmé que le financement représentait un obstacle, et seulement 12 % d'entre elles avaient obtenu du capital de risque. D'après un rapport du Centre for Social Innovation & Impact Investing à la Sauder School of Business de l'Université de la Colombie-Britannique, un sondage mené auprès de plus de 2 500 entreprises au Canada a révélé que les investissements de préamorçage étaient un obstacle important à la recherche de capitaux pour les entreprises à vocation sociale. Bien qu'il existe de nombreuses subventions et d'autres occasions semblables, le manque de capitaux de préamorçage souples et les politiques d'allocation strictes rendent l'investissement dans ces entreprises difficile. Les entrevues que nous avons menées au Québec ont confirmé ces observations. En effet, les entrepreneurs affirment qu'il est difficile d'obtenir des capitaux à l'étape de démarrage. L'évolution rapide de la crise climatique nous oblige à pouvoir exploiter le potentiel des entreprises en démarrage tout aussi rapidement. Nous savons également que nous devons investir d'entrée de jeu pour permettre à un plus grand nombre d'entreprises de bénéficier d'investissements en amont.

À maintes reprises durant les ateliers, on nous a affirmé que les investisseurs veulent placer leur capital dans des investissements écologiques et d'impact, alors que les entrepreneurs font face à une pénurie de capital. En outre, on nous a fait savoir qu'une transparence accrue entre les institutions financières permettra de comprendre les lacunes et les obstacles. Il sera important de réduire le cloisonnement entre l'offre et la demande de capital (les investisseurs et les entrepreneurs).

<sup>14</sup> La Ville de Montréal a rédigé son propre plan d'adaptation aux changements climatiques, qui peut être consulté à [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro\\_fr/media/documents/paccam\\_2015-2020\\_lesconstats.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/paccam_2015-2020_lesconstats.pdf)

## *Le besoin de nouvelles sources de capital*

Les modèles d'entreprise non traditionnels donnent naissance à des stratégies d'abandon non traditionnelles, et nombreux sont les entrepreneurs du climat<sup>15</sup> qui considèrent avoir un modèle d'entreprise non traditionnel. Le même sondage effectué par la Sauder School of Business a révélé un manque de capitaux patients pour soutenir les entreprises à vocation sociale qui amorcent une phase de croissance et qui ont besoin de capitaux de postamorçage pour survivre à cette phase. En entrevue, les entrepreneurs du climat au Québec ont révélé que le capital-risque conventionnel ne tient pas tout à fait compte de leurs besoins, et qu'en raison de la nature de leurs entreprises, ils ont un besoin accru de capitaux patients. Les entrepreneurs qui travaillent dans la sphère du climat ont affirmé que leurs échéanciers ne concordent pas avec les rendements prévus habituels des grands investisseurs, puisque la période de rendement des investissements est souvent plus longue pour ces entreprises.

Au cours des ateliers, les fournisseurs de capitaux et les organismes de soutien aux entrepreneurs ont reconnu qu'il est nécessaire de concevoir de nouvelles façons de fonctionner à l'échelle des différents types d'investisseurs, des administrations et des entrepreneurs pour augmenter le nombre d'entreprises qui luttent contre les changements climatiques. Les investisseurs ont également fait savoir qu'il fallait équilibrer le rendement financier et l'impact. Nous savons que les entreprises dans le domaine climatique sont capables de produire bien plus qu'un simple rendement financier. Le problème réside dans le fait que nous n'avons pas de mesure commune des indicateurs de rendement clés liés à l'impact, et qu'on n'incite toujours pas les gestionnaires de fonds à fournir un rendement basé sur l'impact.

## *L'inégalité d'accès pour les peuples autochtones, les minorités visibles et les femmes*

Lorsque nous avons voulu étudier la diversité et l'accès au capital pour les entreprises dans le domaine climatique (au Québec plus précisément), nous n'avons pas été en mesure de trouver des données facilement. Dans un sondage mené auprès de fournisseurs de capitaux, ils nous ont répondu par la négative lorsque nous leur avons demandé s'ils conservaient une trace de la ventilation démographique de leur réserve d'investissements. Nos recherches ont révélé qu'au Canada, la diversité au sein des propriétaires de PME du domaine des technologies propres est moins grande que celle au sein de l'ensemble des PME (81 % des PME du domaine des technologies propres sont détenues en majorité par des hommes, comparativement à 64 % pour l'ensemble des PME)<sup>16</sup>. En outre, les PME du domaine des technologies propres sont également moins susceptibles d'être détenues majoritairement par des membres des minorités visibles ou des peuples autochtones ou encore par des personnes handicapées.

Pour créer une économie du climat inclusive et résiliente au Québec, nous devons savoir quels groupes de la population ont accès ou non au capital. Le coût et l'inégalité de l'accès au capital nuisent aux membres des peuples autochtones et des minorités visibles ainsi qu'aux femmes de façon disproportionnée. On sait que l'industrie du capital-risque favorise les hommes blancs plus que quiconque. Par exemple, seulement 1 % des fondateurs de jeunes pousses financées par du capital de risque sont noirs, selon BLACK VC, un organisme qui met en relation et appuie les investisseurs de capital-risque noirs. Par ailleurs, les femmes noires ne comptent que pour 0,2 % des fondateurs d'entreprises financées par du capital-risque. Même si ces chiffres proviennent des États-Unis, nous savons que les membres des minorités visibles sous-représentées au Canada ont aussi souffert d'un racisme systémique qui les a écartés de l'économie de façon disproportionnée.

<sup>15</sup> Le terme « entrepreneur » employé ici désigne autant les entrepreneurs sociaux que ceux qui ne s'identifient pas nécessairement comme des entrepreneurs sociaux, mais dont le travail est guidé par des valeurs sociales bien ancrées et n'est pas motivé uniquement par les profits..

<sup>16</sup> Lyming Huang. *Profil des PME : Secteur des technologies propres au Canada – Février 2020*, Ottawa, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Direction générale de la petite entreprise, Direction de recherche et analyse, 2020. Consulté à [https://www.ic.gc.ca/eic/siTe/061.nsf/vwapj/Profil\\_techn\\_propres-2020-fra\\_3.pdf/\\$file/Profil\\_techn\\_propres-2020-fra\\_3.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/siTe/061.nsf/vwapj/Profil_techn_propres-2020-fra_3.pdf/$file/Profil_techn_propres-2020-fra_3.pdf)

Le gouvernement canadien a reconnu la situation, et le premier ministre Justin Trudeau a affirmé ce qui suit : « La pandémie a mis en lumière les inégalités qui touchent de manière démesurée les communautés noires au Canada ainsi que la nécessité de relancer notre économie de façon à offrir à tous les Canadiens une chance égale de réussir ». Pour y remédier, le gouvernement a annoncé le tout premier Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires du Canada, en partenariat avec des institutions financières canadiennes, et des investissements de 221 millions de dollars visant à soutenir les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise des communautés noires.



En ce qui concerne les peuples autochtones, on laisse entendre que, bien que les résultats économiques se soient améliorés de façon générale pour ce groupe au Canada dans les dernières années, ils ne sont pas en voie d'atteindre les cibles de parité économique fixées pour 2022. Selon le *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones* de 2019, l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones pour ce qui est des indicateurs clés, comme le taux de diplomation, le revenu et l'entrepreneuriat, est toujours considérable<sup>17</sup>. Le revenu moyen des populations autochtones équivaut à environ 74 % de celui des populations non-autochtones. En matière d'entrepreneuriat et de travail autonome, une amélioration des résultats avait été constatée en 2016, puisque le pourcentage d'Autochtones qui se lançaient dans la création et le développement d'entreprises est passé de 6,8 % en 2006 à 7,4 % en 2016. Ce pourcentage est néanmoins inférieur à celui concernant les non-Autochtones, qui est de 12 %. Le Sondage sur les commerces autochtones 2016 du Conseil canadien pour le commerce autochtone a révélé que les propriétaires d'entreprises autochtones estiment que la capacité d'attirer des employés possédant les qualifications appropriées (39 %) et de conserver les employés de qualité (29 %) sont leurs plus grands défis dans la conduite des affaires. Le deuxième plus grand obstacle auquel font face les propriétaires d'entreprises autochtones concernait le financement. L'accès au financement, aux capitaux propres ou au capital (31 %) fait partie des obstacles majeurs à la croissance de leur entreprise.

Plusieurs initiatives et programmes ont été lancés dans les dernières années pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat autochtone et l'accès au capital partout au pays. Or, à eux seuls, ces programmes ne suffisent pas. Si les communautés autochtones le souhaitent, ces programmes pourraient être assortis de volets complémentaires, comme la mise en place de partenariats avec des Autochtones dans les réserves axés sur le développement d'une économie du climat dans le domaine de l'infrastructure, en encourageant l'achat d'électricité provenant de la réserve plutôt que de l'extérieur et d'autres régions rurales ou éloignées, par exemple. La réduction des répercussions des obstacles au transport dans les communautés autochtones éloignées pourrait être une autre façon de favoriser la collaboration potentielle avec les communautés autochtones et d'accroître l'accès aux ressources financières, et ainsi faciliter la création d'un écosystème entrepreneurial plus inclusif. Ces recommandations comptent parmi celles formulées par le Conseil national de développement économique des Autochtones en 2019 pour faciliter le développement économique et entrepreneurial des communautés autochtones en vue d'atteindre les objectifs de 2022. Il estime que le fait de combler ces écarts socioéconomiques stimulerait l'économie canadienne à hauteur de 27,7 milliards de dollars par année<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Conseil national de développement économique des Autochtones. *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones 2019*, Gatineau, 2019. Consulté à

<http://www.naedb-cndea.com/french/reports/NIEDB-ECONOMIC%20PROGRESS%20REPORT-FRENCH%20VERSION%202019.pdf>

<sup>18</sup> Ibid

# CONCEPT PROPOSÉ

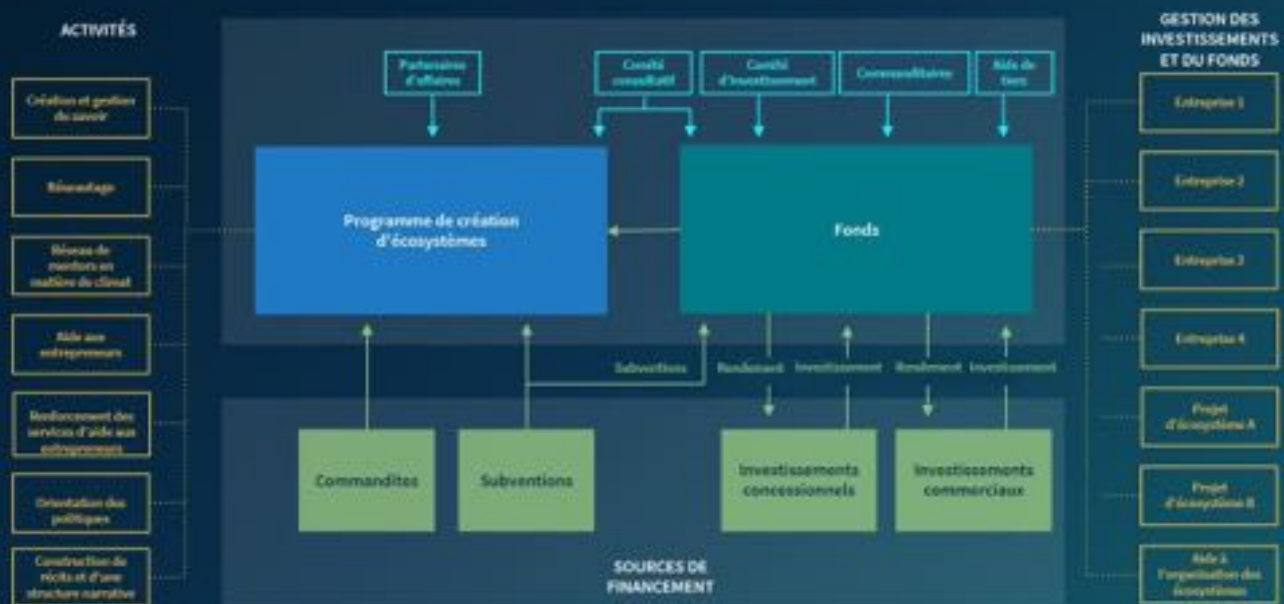
Nous proposons un concept de fonds associé à un programme de création d'écosystèmes. Selon notre expérience et nos recherches, nous devons placer la création d'écosystèmes au cœur de notre modèle pour bâtir de nouvelles économies. Notre vision : en lançant un programme de création d'écosystèmes au lieu de n'incuber et de n'accélérer que les entreprises dans lesquelles notre portefeuille investirait, nous pourrions assurer la croissance de l'écosystème global pour instaurer une économie du climat inclusive et résiliente au Québec.

L'unicité du modèle proposé repose sur le fait que, dès le départ, les intérêts du travail de création d'écosystèmes et le fonds sont mis en adéquation de façon à se compléter et à se renforcer mutuellement ainsi qu'à réduire le risque de l'un et de l'autre. Nous sommes d'avis qu'en favorisant la saine croissance d'un écosystème axé sur le climat, nous pouvons réduire le risque associé aux investissements du fonds en encourageant la création d'une réserve d'investissements judicieux pour le fonds et en assurant la réussite des entreprises et des projets visés par ces investissements.

Le fonds et le programme seraient gérés séparément, mais supervisés par un seul et même comité consultatif, qui serait en mesure d'offrir une vision et une orientation globales. Tandis que si les activités du programme de création d'écosystèmes seront axées sur l'établissement de conditions qui permettront aux innovations climatiques de fleurir, le fonds servira quant à lui à fournir le capital manquant aux entreprises évolutives et à attirer d'autres capitaux et mécanismes de financement dans le secteur climatique.

En combinant un programme de création d'écosystèmes avec un fonds, nous :

- **Décuplons le nombre d'entrepreneurs dans l'économie du climat**
- **Favoriserons la diversité des entrepreneurs dans l'économie du climat**
- **Augmenterons l'offre de capital aux jeunes entreprises dans le domaine du climat**
- **Établirons un réseau d'entreprises prêtes à investir**
- **Développerons une capacité d'innovation locale durable**
- **Accélérons l'innovation et la commercialisation**
- **Pourrons réduire le risque associé à l'investissement (et à son taux de réussite)**



## Regard sur le **fonds**

Au départ, le fonds mixte de 30 à 50 millions de dollars servirait à favoriser la croissance de l'économie du climat en investissant dans des projets et des entreprises visant à avoir un impact positif sur l'environnement avec des effets de réseau. Le tableau ci-dessous présente la répartition des capitaux et les types d'instruments financiers qui seraient utilisés.



Le fait de disposer de différents instruments nous permet de regrouper une plus grande variété d'investisseurs (aux attentes différentes en matière de risque et de rendement) et de servir un plus grand bassin d'entreprises et de projets. Grâce aux différentes tranches d'investissement, le fonds pourra distribuer des fonds aux jeunes pousses et aux entreprises qui entament la commercialisation pour les aider à établir l'entreprise et à la positionner favorablement pour accueillir d'autres investissements. Avec un mécanisme financier mixte, nous sommes en mesure de démontrer la viabilité des investissements dans ces entreprises et ces idées au stade initial et ainsi accroître leur capacité à recueillir des capitaux publics et privés supplémentaires. Bon nombre des entrepreneurs à qui nous avons parlé ont mentionné qu'ils devaient avoir obtenu une part d'investissements privés pour être admissibles aux subventions publiques. L'un d'entre eux avait réussi à obtenir une ligne de crédit de 100 000 \$ pour être admissible à recevoir une subvention publique de 1 million de dollars. Il en ressort que même de modestes capitaux privés peuvent aider les entreprises et les responsables de projets à recueillir des capitaux supplémentaires.

L'idée d'utiliser des obligations convertibles en fonction de l'impact nous est venue de nos recherches sur les prêts axés sur la durabilité. Comme les entreprises et les projets dans lesquels nous investirons auront déjà démontré qu'ils ont un impact positif sur l'environnement, nous nous servirons de cet incitatif pour encourager les entreprises à aller au-delà de leur impact environnemental et à viser aussi des impacts sociaux positifs. Nous avons entendu dernièrement que de nombreuses entreprises visaient l'un ou l'autre, mais rarement les deux. On peut espérer qu'en mettant en place de meilleures conditions pour accroître l'impact, nous pouvons inciter les entreprises et les responsables de projets dans le domaine du climat à réfléchir aussi à leur impact social.



En plus des capitaux et des services offerts dans le cadre du programme de création d'écosystèmes, le fonds offrirait un mentorat individuel aux fondateurs ou aux responsables des projets, faciliterait l'accès à de nouveaux marchés, offrirait des services personnalisés de mesure de l'impact et un soutien en matière de communication pour les entreprises et les projets qui bénéficieraient directement de nos investissements. Nous savons que la commercialisation et les exportations sont des enjeux clés pour les entreprises en démarrage. Des études ont démontré que les entreprises naissantes qui ont une grande portée sur le marché international d'entrée de jeu voient leurs revenus augmenter deux fois plus rapidement que les autres. De plus, d'après un sondage mené en 2020 par Bonjour Startup Montréal, 70 % des entrepreneurs aimeraient avoir accès à un expert local pour les aider à peaufiner leur stratégie d'exportation.

Le succès du fonds serait évalué non seulement à l'aide du rendement financier prévu, mais aussi en fonction de mesures des impacts sur l'environnement, la société et la gouvernance ainsi que sur les objectifs de développement durable (ODD) à l'échelle du fonds et de l'entreprise, conformément aux Principes d'investissement responsable. Pour cadrer avec les plus récentes normes d'impact sur les ODD, le fonds utiliserait ces objectifs de développement durable de manière stratégique pour faire des imputations sur les fonds propres et non seulement pour la production de rapports. Nos objectifs s'harmoniseraient avec les ODD ainsi qu'avec les objectifs climatiques municipaux et provinciaux. Pour garantir l'intégrité et la transparence du processus de production de rapports, nous collaborerions avec un spécialiste externe de la surveillance et de l'évaluation pour produire notre analyse d'impact afin de garantir l'impact positif de nos investissements. Le gestionnaire du fonds et le conseil contribueraient aux pratiques de gestion et au rendement liés à l'impact et en seraient responsables. Le fonds s'engagerait aussi à adopter de bons modèles de gouvernance qui s'opposent à la dynamique traditionnelle du pouvoir pour favoriser l'inclusivité et encourager la reddition de comptes et l'apprentissage multidirectionnels, renforçant ainsi la résilience du fonds ainsi que de l'économie, des entreprises et des personnes dans lesquelles nous investirions.

<b>TAILLE CIBLÉE</b>	De 30 à 50 millions de dollars	<b>NOMBRE D'INVESTISSEMENTS CIBLÉ</b>	De 25 à 40
<b>OBJECTIF</b>	Investir dans des projets et des entreprises visant à avoir un impact positif sur l'environnement avec des <b>effets de réseau</b> .	<b>DURÉE DU FONDS ET PÉRIODE D'INVESTISSEMENT</b>	10 ans Deux prolongations d'un an (première année à la discrétion des commanditaires, troisième année avec le consentement des commanditaires) Période d'investissement de quatre ans
<b>ÉTAPES</b>	Préamorçage, amorçage	<b>PRINCIPALES MODALITÉS</b>	Frais de gestion de 2,5 % Intérêt reporté de 25 % (3 % pour les écosystèmes)
<b>VALEUR INITIALE DES INVESTISSEMENTS CIBLÉE</b>	De 100 000 \$ à un million de dollars	<b>RENDEMENT CIBLÉ</b>	Indice de potentiel de développement de 3 à 5X, objectifs de réduction des gaz à effet de serre

Remarque : Pour discussion seulement. Les modalités pourraient changer.

## Regard sur le **programme de développement de l'écosystème**

Les activités seraient axées sur la création et la coordination d'un réseau d'intervenants qui échangeraient des connaissances, des ressources et des relations pour aider les innovateurs, les entrepreneurs, les organismes communautaires, les organismes d'aide aux entrepreneurs, les entreprises et les administrations municipales à trouver, à soutenir et à mettre à l'échelle des solutions. L'organisation du travail de création d'écosystèmes repose sur la conviction que les ressources financières, techniques et relationnelles nécessaires pour mener à bien la tâche complexe de créer une économie du climat inclusive et résiliente au Québec ne se trouvent pas entre les mains d'un seul intervenant. Par conséquent, nous collaborerons de manière stratégique avec d'autres organismes qui font un travail semblable. Dans certains cas, nous dirigerions les activités et les programmes, alors que dans d'autres cas, nous serions en soutien au travail des intervenants de l'écosystème.

Les programmes seront élaborés de façon itérative à mesure que nous continuerons d'en apprendre sur les besoins précis des communautés et que les écosystèmes évolueront et arriveront à maturité. Nous devons également déterminer les premières régions visées à cette étape. Nous voulons travailler avec chacune des régions pour investir dans leurs forces. Le fait de mener les activités par étapes nous permettra de les concevoir en fonction des réalités écosystémiques, nouvelles ou non, et de nous adapter à ces réalités. Nous veillerons à toujours appliquer nos apprentissages aux besoins et aux lacunes du marché et à grandir en même temps que les écosystèmes. Selon les recherches que nous avons menées jusqu'à présent, les activités ci-dessous sont importantes mais absentes de l'écosystème actuel, et seraient le point central pendant les premières années d'activité.

---

### **MESURE DE L'IMPACT ET RAPPORTS CONNEXES**

#### *Exemples d'activités*

- Collaborer avec chaque jeune entreprise pour mesurer et communiquer son impact sans lui imposer de fardeau supplémentaire.
- Aider les entreprises à voir au-delà des paramètres traditionnels concernant l'environnement et les changements climatiques pour y inclure l'impact social.
- Travailler avec les experts du domaine à l'élaboration de guides et d'outils rapides et faciles à utiliser pour les jeunes entreprises qui veulent mesurer leur impact.
- Offrir de l'aide et des pratiques exemplaires aux autres bailleurs de fonds qui souhaitent mesurer l'impact social et environnemental de leur portefeuille.

### **PROGRAMMES PERMETTANT AUX ACCÉLÉRATEURS ET AUX INCUBATEURS D'INTÉGRER DES ENTREPRENEURS DU CLIMAT À LEURS COHORTES**

#### *Exemples d'activités*

- Tenir des ateliers pour aider les accélérateurs et les incubateurs à comprendre les besoins des entrepreneurs du climat et à apprendre les meilleures façons d'y répondre.
- Créer un programme d'études conçu spécialement pour les entrepreneurs du climat que les accélérateurs et les incubateurs pourront adapter.
- Établir un échange de connaissances entre les accélérateurs et les incubateurs pour leur permettre de partager les leçons tirées quant à ce qui est nécessaire pour aider les entrepreneurs du climat.
- Promouvoir l'inclusion d'un nombre accru d'entrepreneurs du climat dans les principaux programmes d'accélération et d'incubation de Montréal.

## RÉSEAU DE MENTORS EN MATIÈRE DE CLIMAT

### Exemples d'activités

- Recruter des mentors dans divers domaines, de la construction de récits à la finance, pour offrir des conseils et de l'aide aux entrepreneurs de la sphère du climat.
- Créer différents groupes de mentors avant divers profils : pairs proches, jeunes professionnels, chefs de file dans leur domaine, fondateurs établis, cadres supérieurs pouvant offrir aux entrepreneurs divers types d'aide spécifique ou générale, etc.
- Établir un réseau d'aide pour les mentors qui peuvent nouer des relations les uns avec les autres.

## RECHERCHES POUR COMPRENDRE L'INCLUSION ET L'ACCÈS AU CAPITAL

### Exemples d'activités

- Travailler avec les universités et les chercheurs de premier plan pour mieux comprendre la dynamique d'inclusion du capital dans l'économie du climat : qui a accès au capital, à quels types de capital et à quelles sommes, qui fait partie du secteur et qui en est exclu.
- Consulter les peuples autochtones et les communautés minoritaires afin de comprendre la façon la plus respectueuse d'établir un modèle de gouvernance inclusif pour le financement et le programme de création d'écosystèmes (ce modèle devra refléter des valeurs d'inclusion authentiques, y compris la définition d'une économie du climat en fonction des perspectives Autochtones, et permettre de nouer des liens avec les organismes autochtones pour placer leurs besoins et préoccupations en matière de financement au centre du processus).

Voici d'autres activités du programme de création d'écosystèmes :



### Coanimation d'activités

#### Réseautage

Coanimer des activités (virtuelles et en personne) pour faire connaître les innovations et les entrepreneurs du domaine climatique en mettant spécialement en valeur les minorités sous-représentées.



### Espaces de soutien Réseautage

Utiliser les espaces actuels dans l'écosystème pour tenir des ateliers, des séances de travail et d'autres activités permettant aux entrepreneurs de l'économie du climat de se rassembler.



### Stratégies pour les villes

#### Orientation des politiques

Renforcer la capacité collective des fonctionnaires à défendre et à appuyer les innovations et la croissance des entreprises dans le domaine climatique par une hausse des investissements, par des politiques favorisant l'investissement d'impact et par l'acquisition d'innovations.



### Communication et information

#### Construction de récits et d'une structure narrative

Utiliser des récits et établir une collaboration numérique pour inventer un langage commun relatif au climat et pour encourager les particuliers et les établissements à se réunir autour d'une même cause.



### Connexion à un réseau mondial Réseautage

Connecter des villes du Québec au réseau de villes qui travaillent activement à innover en matière de changements climatiques (à commencer par New York et Chicago).



### Établissements de recherche

#### Création et gestion du savoir

S'associer et mener des projets avec les établissements de recherche du Québec pour enrichir le savoir collectif concernant les besoins en matière d'innovations et d'entrepreneurs dans le domaine climatique.

Les activités et les objectifs du programme de création d'écosystèmes sont complexes et, pour cette raison, nous devons élaborer un cadre de mesure complet en plus de travailler avec un spécialiste de la suivi et de l'évaluation. Au cours de la première année du programme de création d'écosystèmes, nous consulterons un partenaire externe spécialisé en suivi et en évaluation pendant deux ou trois mois pour faciliter la conception et la mise en place d'un système de suivi visant à recueillir des données concernant les programmes du mécanisme et à transmettre régulièrement les données analysées aux décideurs et aux principaux intervenants connexes.

Tout comme le fonds, qui comprend différentes sources de capital, le programme de création d'écosystèmes compterait aussi différentes sources de capital pour financer ses programmes et ses activités. Ce modèle de financement novateur a été créé à la suite de discussions et d'une séance de conception avec divers intervenants et experts en la matière. L'unicité du modèle repose sur le fait que les investisseurs et le fonds lui-même contribuent financièrement à la croissance de l'écosystème entrepreneurial. Sachant cela dès le début, les fournisseurs de capitaux deviennent des contributeurs actifs à la création d'écosystèmes. Le modèle est conçu de manière à être assez souple pour permettre d'adopter une méthode de financement hybride et pour faire place aux changements pouvant se produire au fil du temps. L'ajout de commandites et de financement selon les projets permet une croissance et une expansion naturelles du travail de création d'écosystèmes.

TYPE DE FINANCEMENT	SOURCE DE CAPITAL	MONTANT	UTILISATION DU CAPITAL
10 % des investissements de commanditaires	Commanditaires	10 % supplémentaires des investissements totaux des commanditaires	Création, gestion et activités du programme en général Collecte de fonds supplémentaire
Report de 5 % des fonds	Fonds	Somme calculée selon le rendement du fonds	Ocroté de fonds à d'autres organisations menant des activités de création d'écosystèmes
Commandites	Fondations Fonds d'investissement Sociétés et banques	De 100 000 \$ à 500 000 \$	Activités générales du programme Ocroté de fonds à d'autres organisations menant des activités de création d'écosystèmes Renforcement communautaire dans les écosystèmes
Financement selon les projets	Fondations Subventions municipales, provinciales et fédérales	100 000 \$ ou plus	Initiatives et programmes précis ayant des bénéfices concrets estimés par l'équipe du programme de création d'écosystèmes et ses partenaires stratégiques

## CONCLUSION

Le réseau de l'économie du climat au Québec est actif, mais il est encore jeune à grande échelle. Nous avons les bons éléments de base pour faire entrer le mouvement climatique dans une nouvelle ère où il sera plus inclusif et diversifié, connecté à l'échelle mondiale et axé sur les données. L'unicité du modèle proposé est double : 1) il conjugue la création d'écosystèmes avec la création d'un fonds dès le début et 2) il se sert de capitaux mixtes pour financer la création d'écosystèmes qui intègre les investisseurs à la phase initiale de la création et réinvestit une partie du rendement du fonds dans l'écosystème.

Il est assez rare de voir un programme de création d'écosystèmes aux côtés d'un fonds : en effet, la priorité est généralement accordée à l'un ou à l'autre. Le soutien supplémentaire offert par les fonds est souvent réservé aux entreprises de leur portefeuille, et son objectif est très ciblé et adapté à chaque entreprise. Il en résulte quelques rares réussites et de nombreux échecs. La combinaison d'un programme de création d'écosystèmes et d'un fonds a pour avantage d'établir les conditions qui permettront à de multiples entreprises et responsables de projets de réussir. Non seulement cette combinaison contribue-t-elle à créer un nombre accru d'occasions d'investissement pour le fonds, mais elle peut aussi aider à réduire le risque associé aux investissements du fonds, puisque les entreprises et les projets visés par les investissements auront accès à tout l'écosystème de soutien dont ils ont besoin pour fleurir.

Notre approche du financement de la création d'écosystèmes est également novatrice puisqu'elle place les investisseurs au centre de la création d'écosystèmes dès le début. En investissant tôt dans la création d'un écosystème du climat, les fournisseurs de capitaux ne sont plus mis à l'écart et jouent un rôle important dans la construction des économies qui nous touchent tous. Ce modèle met également le rendement du fonds en adéquation avec la création d'écosystèmes en allouant un report de 5 % des fonds aux services de la création d'écosystèmes. Les commandites et le financement selon les projets sont quant à eux des sources de financement plus courantes pour la création d'écosystèmes. Dans ce cas-ci, la combinaison des différents intervenants est réellement unique. Étant donné que la création d'écosystèmes visera la croissance de l'économie du climat en entier, d'autres investisseurs privés ont aussi manifesté leur intérêt à financer la création d'écosystèmes, même s'ils ne seraient pas des commanditaires du fonds. Cela démontre une fois de plus la nécessité de ce genre d'activité au Québec.

Le laboratoire de l'économie du futur nous a permis de mieux comprendre l'offre et la demande de capital dans l'économie du climat du Québec. Nous avons collaboré avec plus de 50 organismes, qui nous ont fait connaître leur point de vue unique. Bien que nous ayons amélioré notre compréhension collective de l'économie du climat, nous nous sommes aperçus que bien des questions et des commentaires dignes d'intérêt nécessitent une réflexion et une recherche approfondies, ou n'ont pas été traités dans ce rapport. Voici quelques-unes de ces questions :

- *Quels groupes de la population comptent le plus et le moins d'innovateurs et d'entrepreneurs dans cette économie, et pourquoi?*
- *Quels sont les groupes de la population qui ont accès au capital, à quelles sommes, à quels types de capital et pourquoi?*
- *Comment pouvons-nous commencer à réfléchir plus intentionnellement aux fins visées par le capital?*
- *Comment encourager des horizons de placement à plus long terme?*
- *Comment outiller les entrepreneurs pour qu'ils puissent élaborer leurs modèles d'impact et faire le suivi des données requises pour rendre des comptes de manière fiable? Comment aider le fonds à faire le suivi de l'impact global du portefeuille?*
- *Comment pouvons-nous collaborer plus étroitement avec les administrations municipales et les gouvernements provinciaux pour harmoniser les investissements avec les politiques publiques?*
- *Quelles structures de gouvernance pouvons-nous mettre en place pour promouvoir un processus décisionnel inclusif et nous opposer à la dynamique traditionnelle du pouvoir? Quelles conséquences auraient-elles sur le programme de création d'écosystèmes, la gestion du fonds et les processus du comité d'investissement?*

Ces questions et bien d'autres encore méritent que nous approfondissions nos recherches pour nous aider à créer une économie du climat inclusive et résiliente au Québec.

# REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à ce processus. Votre temps, vos connaissances et vos commentaires précieux ont orienté nos recherches et nous ont aidés à mettre au point le concept.

**Alain-Olivier Desbois**

*Impact8*

**Amélie Bergeron-Vachon**

*EcoTech Quebec*

**Amir Nosrat**

*Climatable*

**André Sauvageau**

*Ministère de l'économie et de l'Innovation*

**Benoit Forcier**

*BDC Capital*

**Catherine Bérubé**

*Cycle Capital*

**Christian Novak**

*Frontier Markets Advisors*

**David Leroux**

*Cannafish*

**Emanuelle Tavernier**

*Oxia Initiative*

**Erica Coulombe**

*Climatable*

**Florian Roulle**

*Finance Montréal*

**Friedrich Dehem-Lemelin**

*Hydrolux*

**Guy Gervais**

*Humand ID*

**Jayden Rae**

*Climatable*

**Julie Ruiz**

*UQTR*

**Julien Brunet**

*Hydrolux*

**Julien Le Net**

*Écosystèmes Alimentaires Urbains*

**Laura Butler**

*Trottier Family Foundation*

**Laura Howard**

*Recolte*

**Luc Labbé**

*Nexus Robotics*

**Luciano Barin-Cruz**

*HEC Montréal*

**Marc Gauthier**

*Concordia University Foundation*

**Marie-Claude Bourgie**

*Fonds climat du Grand Montréal*

**Michel Brutti**

*ImplInv*

**Michel Jean**

*Ministère de l'économie et de l'Innovation*

**Milla Craig**

*Millani*

**Nico Martel**

*Cannafish*

**Nicolas Dion**

*Hydrolux*

**Nivatha Balendra**

*Dispersa*

**Pascal Harvey**

*SidLee*

**Philip Duguay**

*Anbaric Development Partners*

**Philippe Crête**

*Fondation*

**Richard Cloutier**

*EcoFuel Accelerator*

**Rosalie Vendette**

*Consultant*

**Samuel Comtois**

*Acadie Lab*

**Sara Mahabadi**

*McGill University*

**Simon Senecal**

*AlphaFixe Capital*

**Sophie Mechin**

*Global Affairs Canada*

**Stephane Guidoin**

*Ville de Montréal*

**Steve Charters**

*Groupe CDH*

**Tessa Hebb**

*CERES Canada*

**Yannik Gélinas**

*Consultant*



# Annexe



## COUP D'ŒIL SUR LES NOUVEAUX MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Une partie de notre recherche documentaire consistait à examiner de nouveaux mécanismes de financement en usage à l'extérieur du Québec pour connaître les différents modèles et outils utilisés à l'échelle mondiale dans les nouvelles économies en croissance. Nous nous sommes intéressés aux outils de financement utilisés pour soutenir l'économie du climat (tant par les secteurs privé que public) et aux modèles de financement non traditionnels utilisés à d'autres fins que pour l'économie du climat qui cherchent à utiliser le capital au service du bien. Parmi ces outils, citons les garanties de prêt, les obligations convertibles, les garanties de change, l'investissement fondé sur le revenu, les contrats à rémunération au rendement, les obligations bleues, le crédit fondé sur le profil de l'emprunteur et le financement reposant sur l'actif. Les prêts axés sur la durabilité et les obligations vertes du gouvernement sont décrits plus en détail ci-dessous.

### Les prêts axés sur la durabilité

Un prêt axé sur la durabilité est un instrument de prêt qui encourage les emprunteurs à atteindre des objectifs de rendement convenus en matière de durabilité, comme l'amélioration des cotes liées à l'environnement, à la société et à la gouvernance. Il oblige les deux parties à collaborer pour fixer des cibles de rendement en matière de durabilité et les modalités du prêt. Les objectifs sont importants pour l'emprunteur et l'aident à atteindre ses propres objectifs de durabilité en lui fournissant des incitatifs financiers, dont le principal est un taux d'intérêt plus favorable. Voici les grandes catégories de cibles de rendement en matière de durabilité :

Category	Exemple
Efficacité énergétique	Amélioration de la cote d'efficacité énergétique de bâtiments ou d'équipement appartenant à l'emprunteur ou loués par celui-ci.
Émissions de gaz à effet de serre	Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux produits fabriqués ou vendus par l'emprunteur ou au cycle de fabrication.
Énergie renouvelable	Augmentation de la quantité d'énergie renouvelable produite ou utilisée par l'emprunteur.
Consommation d'eau	Économies d'eau réalisées par l'emprunteur.
Logement abordable	Augmentation du nombre de logements abordables construits par l'emprunteur.
Approvisionnement durable	Augmentation de l'utilisation de matières premières ou de fournitures dont la durabilité a été vérifiée.
Économie circulaire	Augmentation du taux de recyclage des matières premières ou des fournitures ou de l'utilisation de matières premières ou de fournitures recyclées.
Agriculture et alimentation durables	Améliorations à l'égard de l'approvisionnement ou de la fabrication de produits durables ou de qualité (utilisation des étiquettes ou des certifications appropriées).
Biodiversité	Amélioration des mesures de conservation et de protection de la biodiversité.
Évaluation globale liée à l'environnement, à la société et à la gouvernance	Améliorations à l'égard de l'approvisionnement ou de la fabrication de produits durables ou de qualité (utilisation des étiquettes ou des certifications appropriées).

*Tableau tiré du rapport intitulé Sustainability Linked Loan Principles*

Les principes des prêts axés sur la durabilité ont été créés par un groupe de travail composé de représentants de grandes institutions financières présentes sur le marché mondial des prêts consortiaux pour promouvoir le développement et l'intégrité de ces prêts. Le groupe de travail a établi un cadre qui permet aux participants de comprendre les différents éléments requis.





## *Les obligations vertes du gouvernement*

Depuis des dizaines d'années, les gouvernements émettent des obligations pour aider à financer des projets capitalistiques. Maintenant qu'ils comprennent l'importance de créer des villes et des provinces résilientes face aux changements climatiques, les gouvernements utilisent différents types d'obligations pour faciliter la transition vers des sources d'énergie renouvelables. Les obligations vertes aident à mobiliser des fonds destinés à des projets d'énergie propre et de réduction des émissions de carbone. Elles sont assorties de périodes d'amortissement plus longues, d'un rehaussement de crédit fourni par un tiers et de clauses plus souples. Le gouvernement des Seychelles a émis une nouvelle obligation bleue de 15 millions de dollars pour attirer de nouveaux investisseurs et promouvoir son programme de développement durable. Les Seychelles, en partenariat avec The Nature Conservancy, le Club de Paris et la Banque mondiale, ont converti leur dette extérieure en un volet de financement pour des projets marins qui bénéficient à l'économie, à l'environnement et au climat.

Les obligations-recettes ont été utilisées par des responsables de projets municipaux qui peuvent générer des revenus, puisque l'obligation est remboursée à partir des revenus générés par le bien financé par celle-ci. Au Nouveau-Mexique, les écoles ont reçu 20 millions de dollars par l'intermédiaire d'obligations-recettes pour effectuer des travaux visant à améliorer l'efficacité énergétique. Selon les modalités des obligations, les écoles devaient allouer 90 % des économies réalisées grâce aux travaux d'amélioration au remboursement des obligations. Elles pouvaient consacrer les 10 % restants à leurs propres activités. Les obligations peuvent aussi servir à faciliter la transition vers des bâtiments plus écoénergétiques, comme en Illinois. Une obligation de financement de projet industriel de 25 millions de dollars a été attribuée à un collège privé pour qu'il apporte des améliorations aux résidences sur son campus en vue de réduire les coûts de l'énergie et de l'eau et l'aider à obtenir la certification LEED. Pour rembourser l'obligation, l'université fait payer une prime aux étudiants qui choisissent d'habiter dans les résidences écoénergétiques.





# Joignez-vous à nous!

---

Le laboratoire de l'économie du futur veut mettre à l'essai de nouvelles façons de financer la R.-D. et d'appuyer d'entrée de jeu l'innovation et les écosystèmes entrepreneuriaux. Nous collaborons avec les divers intervenants locaux (des investisseurs aux gouvernements en passant par les soutiens des entrepreneurs) pour concevoir des mécanismes financiers dans une économie axée sur le choix.

Notre approche est collaborative. Nous voulons œuvrer pour la communauté, avec la communauté. Nous organisons le mécanisme de chaque ville ou région selon ses aspirations, son tissu social, son capital intellectuel et ses ressources en matière d'innovation. Les économies futures se développent partout dans le monde.

Nous avons terminé récemment la première version du laboratoire à Montréal, qui se consacre à l'économie du climat. Nous aimerions poursuivre ce processus et créer d'autres laboratoires à l'extérieur de Montréal ou dans un tout autre secteur.

Pour en savoir plus ou pour obtenir une version en anglais, veuillez communiquer avec Natalia Arjomand : [natalia.arjomand@secondmuse.com](mailto:natalia.arjomand@secondmuse.com)

**Apprenons ensemble, avec un réseau de partenaires mondiaux, tout en concevant de nouveaux mécanismes financiers et en bâtissant de nouvelles économies dans d'autres villes et secteurs.**

SECONDMUSE  
CAPITAL

real  
VENTURES

La Fondation  
McConnell  
Foundation

M/S  
Maison  
de l'innovation  
sociale

